

# Bienvenue à **Sud** !

Syndicat récent, **SUD** est pourtant représentatif depuis quelques mois au niveau de notre convention collective, la Prestataires de Services... Nous sommes aujourd'hui le syndicat qui monte sur le secteur grâce notamment à notre connaissance du droit et notre volonté de ne pas se résigner devant la précarité, le manque de droit et l'irrespect des patrons du secteur. Nous essayons de renouveler l'image du syndicalisme par un travail de terrain et de communication via internet ou notre bulletin de Convention Collective : « **Prest'Action** ».

Pour notre syndicat, informer et rendre des comptes nous semble le minimum si nous voulons que chacun puisse s'approprier sa vie professionnelle. Nous essayons, entreprise par entreprise, ainsi que sur la convention collective de tirer l'ensemble des conditions de travail, des salaires, ou tout simplement des avantages sociaux, vers le haut.

## Notre syndicat s'est construit autour des 3 lettres S, U et D :

**Solidaires** dans et à l'extérieur de l'entreprise, **SUD** est partie prenante de l'union syndicale Solidaires **Unitaires** car nous considérons qu'il faut toujours favoriser l'unité du personnel et de ses organisations pour lutter efficacement.

**Démocratiques** dans l'organisation syndicale en respectant les choix de chacun, mais aussi dans les luttes qui doivent être "maîtrisées" par le premier acteur : le personnel. Un syndicat n'est pas une boutique mais un outil au service des salarié-e-s.

Fondée sur des valeurs de **Solidarité**, d'**Unité** et de **Démocratie**, la pratique syndicale de **SUD** s'appuie sur la mobilisation consciente des salarié-e-s et sur une information la plus transparente possible.

Rejoignez-nous !

## Avec **SUD-Solidaires** et ses équipes vous pourrez :

- Faire avancer les revendications dont vous aurez discuté collectivement et démocratiquement
- Connaître vos droits et les faire respecter
- Faire des formations pour mieux s'approprier les informations et vos droits
- Etre soutenu-e et écouté-e par des équipes syndicales de terrain
- Vous engager dans des mandats d'instance de représentation du personnel voire plus...
- Accompagner et soutenir vos collègues et être protégé-e si vous êtes élu-e
- Etre défendu-e en cas de souci !

Vous pouvez nous contacter, nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions :

- Par **téléphone** : 01 44 62 12 00
- Par **courriel** : [contact@sudptt.fr](mailto:contact@sudptt.fr)



## Un Facebook pour informer

Infos par entreprise et nationales sur les luttes, le droit, les projets nos campagnes, etc...

Site internet de notre Union Syndicale  
<http://www.solidaires.org/>



Animation-commerciale-Syndicat-Sud-Solidaires

# Aujourd'hui, je me syndique

à **Sud Solidaires** Union syndicale



## Unis et rassemblés, nous sommes plus forts !

Syndicat **SUD - Animation Commerciale**  
25-27 rue des envergures 75020 Paris  
Tel : 01 44 62 12 10 / Fax : 01 44 62 12 12  
[contact@sudptt.fr](mailto:contact@sudptt.fr)

# Bulletin d'adhésion

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ CP : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Entreprise : \_\_\_\_\_

Activité / Fonction : \_\_\_\_\_

Salaire brut : \_\_\_\_\_

Temps Partiel : \_\_\_\_\_ %

Type de contrat : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Tél pers. : \_\_\_\_\_

A \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

Signature :



Le bulletin ci-contre est à remplir et remettre à un-e militant-e **SUD** ou à renvoyer à **SUD Accueil**, 25-27 rue des envierges 75020 Paris.

## Adhérer : un soutien essentiel

Vous appréciez le travail effectué par **SUD**, que ce soit sur le secteur, son bulletin « **Prest'Action** », ses tracts ou encore ses campagnes ou tout simplement le travail que nous effectuons au niveau interprofessionnel à travers notre Union Syndicale **Solidaires**. Et bien, il existe un moyen simple de soutenir cette démarche syndicale, c'est de se syndiquer !

Chaque mois ou trimestre, vous versez au syndicat vos cotisations. Comment sont-elles calculées ? A quoi servent-elles ? La cotisation à **SUD** est proportionnelle à votre salaire, et est déductible à 66% des impôts sur le revenu. Les adhérent-e-s, qui n'auront pas d'impôt à payer cette année, auront droit à un remboursement de 66 % de leur cotisation payée à leur syndicat.

Cela permet le fonctionnement du syndicat avec divers postes budgétaires, notamment :

- > publication de tracts, brochures, journaux.
- > actions, manifestations, solidarités financières.
- > recours et défenses juridiques.

De plus, **SUD** publie en toute transparence ses comptes chaque année, et les adhérent-e-s lors de chaque congrès reçoivent toutes les informations relatives à la trésorerie du syndicat.



## Non, notre métier n'est pas une zone de non droit !

**Je me dis : « Je préfère gérer mes soucis directement avec la direction »**  
Parfait et bravo pour votre courage mais est-ce que tous vos collègues pourront avoir un chef à leur écoute et un tel courage ? Mais d'ailleurs en ce qui vous concerne, que va t'il se passer si le chef le prend mal et veut vous sanctionner pour votre franchise ? Rappelez vous que l'union fait la force... Ce n'est pas un slogan mais des siècles d'histoire de luttes sociales...  
**Se syndiquer c'est aussi se protéger...**

**Je me dis : « Je ne sais pas faire, je n'ai pas les compétences... »**  
La loi prévoit la possibilité, en tant que syndiqué, de bénéficier de formations. A **SUD** les adhérent-es qui le désirent ont des formations régulières afin de mieux comprendre leurs droits, le secteur... Et puis vous n'êtes pas seul-es, les équipes des autres sites ou entreprises des centres d'appels du syndicat **SUD** sont là...

**Je me dis : « Je ne veux pas m'engager »**  
Hum désolé, mais c'est trop tard puisqu'en rentrant dans une entreprise même avec un CIDD, vous vous êtes engagé-es pour le meilleur comme pour le pire pendant votre temps de travail. Vous avez donc le choix de subir sans broncher ou de vous associer avec des collègues comme vous qui veulent comprendre... réagir et agir ! Et à la fin améliorer leurs conditions de vie au sein de l'entreprise. Et puis même si vous enchaînez des contrats très courts nous pourrions agir aussi pour changer les règles de la convention collective... et donc sur vos conditions de travail de demain.

**Je me dis « je vote et c'est déjà beaucoup »**  
Pour nous, il n'y a pas d'un côté ceux qui savent et de l'autre, ceux qui subissent en ne donnant, qu'une fois tous les 4 ans, leur opinion via un vote. Se syndiquer c'est aussi avoir un pouvoir pour changer les choses en donnant son avis lors des négociations d'accords ou sur le travail des élu-es...

**Je me dis : « Pourquoi SUD ? Ils sont tous et toutes pareils »**  
Le moins que l'on puisse dire c'est que le bilan des syndicats de notre métier ne donne pas envie. Ironiquement on pourrait dire que cela ne peut pas être pire... Mais la meilleure réponse à ce constat reste que chacun participe à la vie syndicale pour qu'enfin cela soit vraiment différent ! **SUD** essaye de développer une autre forme de syndicalisme depuis des années. Un syndicalisme qui n'obéit à aucun intérêt extérieur et dont tout est décidé à la base. Un syndicalisme où il y a juste un collectif qui réfléchit, agit et décide de ce qu'il faut faire.

**Journée annulée au dernier moment, contrat de travail sans lendemain, montant des indemnités d'impression de mission, de KM... non payé ou trop bas... CA SUFFIT ! Je me syndique !**